



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 25 septembre 2020, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Budget Val d'Iton: tarif au m2 - Résidence du Val d'Iton,
- Budget Communal: Décisions modificatives N°1 et N°2 - correction compte d'imputation,
- Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC),
- Prix du Salon des Arts Plastiques 2020,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 18 septembre 2020

Le Maire



Sebastien Jausser